



Congé parental à 80% sur un contrat de 30 heures par semaine

Par **MARIETMANU**, le **30/04/2012** à **16:24**

Bonjour,j'ai demandé à mon employeur un congé parental à 80% pour mon enfant ,j'ai un contrat mensuel de 130 heures,ce qui fait 30 heures par semaine,mon employeur me dit que mon 80%sera basé sur 35 h,donec celà me ferait 28 heures de travail,alors que j'ai un contrat de 30 heures,merci de me répondre car je trouve celà injuste,je m'attendais à travailler 24 heures par semaine,ce qui correspond à 80% de 30 heures ? Combien de pourcentage dois je prendre pour ne travailler que 24 heures si celà s'avère être la loi ? Merci de votre réponse,cordialement madame Leroi Maryline .